

Tiago Piló

Coreponsable de la Pratique Travail

(+351) 21 311 3508

tp@vda.pt

Tiago Piló a rejoint VdA en 2001. Of Counsel Coreponsable de la pratique Travail, il a concentré son activité dans les domaines du droit du travail, de la fonction publique, du contentieux du travail, des conventions collectives et du droit de la sécurité sociale, apportant une assistance régulière aux départements des ressources humaines des clients du cabinet, notamment en matière d'organisation et de restructuration du personnel.



Diplômes universitaires

Licence en Droit de la Faculté de Droit de l'Université de Lisbonne.

Diplôme universitaire en études européennes de la Faculté de Droit de l'Université de Lisbonne.

Inscrit au Barreau Portugais en tant qu'Avocat Spécialiste en Droit du Travail.

Postes académiques

Il enseigne dans le cadre de Diplômes universitaires à l'Université Catholique de Porto.

Autre expérience professionnelle

Avant de rejoindre le cabinet il a travaillé comme avocat collaborateur au cabinet aujourd'hui appelé ABBC - Azevedo Neves, Benjamim Mendes, Carvalho & Associados, Sociedade de Advogados, RL.

Ouvrages publiés

Auteur de différents articles publiés dans les médias, parmi lesquels :

- Golden parachutes: deixaram de ser de ouro? (2010)
- Assédio pelo Facebook pode responsabilizar as empresas (2012)
- Deixa os seus colaboradores fumar no local de trabalho? (2012)

Associations professionnelles

Inscrit au Barreau Portugais.

Membre de l'EELA - European Employment Lawyers Association.

Langues

Anglais, Espagnol.